APPEL PATRIOTIQUE

LE TEMPS DE L'OPTIMISME, DU TRAVAIL ET DE LA RENAISSANCE DE NOTRE PAYS

Axes d'intervention prioritaires de gouvernement de l'Appel Patriotique

avec Dr Denis Mukwege

Nos chers compatriotes,

Le 30 juin dernier, en marge de la commémoration de 62 ans de l'accession de notre pays à l'indépendance, nous avons pris l'initiative de lancer un Appel patriotique au Dr Denis Mukwege, l'un des dignes fils de notre pays dont les compétences et l'intégrité sont reconnues.

Nous lui avions solennellement demandé de s'engager aux côtés des nombreuses organisations, des citoyennes et citoyens congolais qui veulent le changement de gouvernance d'accepter de poser sa candidature à la Présidence de notre République pour l'année 2023. Cet acte citoyen ferait de lui le candidat de tout un peuple qui aspire depuis très longtemps à la paix, à la prospérité et à la dignité.

Nous ne nous sommes pas seulement arrêtés à cet Appel. Il nous a paru pertinent de rechercher dans ses discours, ses prises de position citoyennes et ses nombreux plaidoyers internationaux en faveur de notre pays, sa vision du Congo de demain et ses propositions de gouvernance. Nous les avons déclinées en segments en fonction des secteurs-clé du développement.

Ses pensées, nourries par une longue expérience de manager des institutions hospitalières, économiques et sociales, sont novatrices, pragmatiques et porteuses d'espérance.

De ses discours, ses conférences et ses idées que nous partageons, nous avons constitué ce projet sociopolitique en attendant d'élaborer ultérieurement un programme de gouvernement.

Nous espérons vivement qu'il rencontre vos attentes et recueille votre enthousiasme, vos convictions et votre adhésion pour cheminer avec lui et nous sur le chemin de la reconstruction et la renaissance de notre pays.

Bonne lecture.

1. **NOTRE VISION**

Ce projet se construit sur la vision du Dr Denis Mukwege : ***« Bâtir un Etat de droit, émergent, capable d'entraîner un développement durable et harmonieux, non seulement de la RD Congo, mais de toute l'Afrique où toutes les actions politiques, économiques et sociales sont centrées sur l'homme pour restaurer sa dignité ».***

La renaissance de notre pays dans son environnement africain et mondial n'est pas un mirage ni un rêve inaccessible. Elle est une réalité à notre portée. Elle est en effet possible grâce à la qualité de nos ressources humaines et à l'exploitation rationnelle de nos immenses ressources naturelles (en eau, en forêts, en terres arables, en minerais, etc.).

De plus, la situation géographique centrale de notre pays au cœur de l'Afrique, avec 9 pays frontaliers, et son immense potentiel prédestinent la RDC à jouer un rôle de catalyseur du développement du continent africain et, au-delà, de l'humanité tout entière.

2. NOTRE IDEOLOGIE

Gouverner la cité requiert de nos jours du savoir-être, du savoir-faire et du savoir-vivre pour garantir le bien des gens et le vivre-ensemble. Dans ce projet, l'homme est ainsi placé au cœur de notre action citoyenne qui revient à mettre le savoir au service de l'humain et de la nation. L'amour de l'autre et de la nation, telle est la substance de notre idéologie **humaniste et patriotique**.

Cette idéologie trouve son ancrage concret dans le **libéralisme social** comme référence axiologique (valeurs) et praxéologique. Elle vise une transformation profonde de notre société en s'appuyant sur des citoyens et des leaders pétris des valeurs d'intégrité morale, dévoués au travail bien fait et avec un sens élevé de responsabilités. Le quadripode « **Amour, Travail, Intégrité morale et Responsabilité »** constitue le soubassement de l'action entrepreneuriale, solidaire et du développement durable que nous comptons déployer.

Cette idéologie promeut l'idée de la nation en tant qu'expression de la liberté, par opposition aux autoritarismes rétrogrades qui ont ensauvagé la gouvernance, chosifié l'humain, détruit le tissu social et économique et plongé le pays dans la décrépitude. Elle repose sur l'affirmation du citoyen en tant que sujet libre.

Notre humanisme est ainsi une doctrine rénovatrice et démocratique, opposée aux pouvoirs autoritaires qui gouvernent la République Démocratique du Congo et refusent de reconnaître au peuple qu'ils dominent le droit d'affirmer son autonomie. Il se veut populaire. Il est lié à la liberté et à la démocratie. Il est ouvert aux autres, s'oppose à la xénophobie car l'amour de la patrie est la condition de l'amour de l'humanité, donc des autres nations. Il est unificateur et rassembleur. En cela, il est un instrument de paix et de rapprochement des peuples.

La matérialisation de cette idéologie se décline en quelques axes prioritaires qui constituent la trame de notre projet de société pour le changement en République Démocratique du Congo.

3. NOS PREMIÈRES URGENCES (Sécurité, Justice et lutte contre la corruption)

3.1. Réforme du secteur de sécurité (RSS) et la justice

La Réforme du Secteur de Sécurité est une urgence existentielle pour la RDC. Elle nous invite à repenser fondamentalement la politique de défense et de sécurité pour l'adapter aux menaces à contrer, de manière à garantir la paix, la sécurité des personnes et des biens, l'intégrité du territoire et la souveraineté nationale.

Les services de défense et de sécurité (FARDC, PNC, ANR, DGM) seront modernisés et changeront de paradigme dominant, véhiculant une représentation de peur pour se métamorphoser en véritables forces républicaines de protection des populations. Nous devrons nous doter d'une armée professionnelle au service de la nation et des citoyens.

Cela passera par la capacitation des hommes et des femmes qui composent notre armée et nos services de sécurité. Il s'agira plus spécifiquement de :

- Renouveler notre armée en recrutant des jeunes sur base de leurs qualifications intellectuelles, civiques et morales convenables,
- Faire des recrutements sur base des critères de sélection objectifs permettant une efficacité et une représentativité équitable de genre, d'origine ethnique et territorial,
- Renforcer les capacités des effectifs actuels au travers de la formation permanente au sein des académies militaires nationales et étrangères,
- Améliorer le traitement salarial des militaires, policiers et des agents de sécurité afin qu'avec leurs familles ils vivent décemment,
- Accélérer la démobilisation, la retraite et la réinsertion socioéconomique des effectifs non utiles et supplétifs des forces actuelles,
- Instaurer un service militaire ou civique obligatoire pour tous les jeunes dès 18 ans, à la fin de l'école secondaire,
- Renforcer les missions de l'armée en y adjoignant des compétences et des unités de génie civil, d'ingénierie agropastorale, du corps de sapeurs-pompiers, du corps d'entretien et de maintenance des infrastructures routières, ferroviaires, navales et aériennes, etc. Ces nouvelles compétences permettront à l'armée de participer pleinement à la vie sociale comme moteur de développement.

- Réformer l'Agence Nationale de Renseignement afin qu'elle soit plus efficace dans sa mission d'analyse des risques, d'anticipation et de gestion des menaces à la sécurité nationale tout en respectant les droits et les libertés des citoyens.

- La police nationale sera renforcée et professionnalisée à l'instar de l'armée.

3.2. Réforme de la justice

En RDC, le secteur de la justice souffre des plusieurs failles qui constituent d'importants obstacles au redressement du pays à l'instar de l'insécurité physique et de la corruption. L'insécurité juridique nuit au climat des affaires et décourage les investisseurs nationaux et étrangers.

Notre système judiciaire est sous équipés, les services judiciaires insuffisants par rapport à la demande et évolutions démographiques et géographiques. Les magistrats sont insuffisants et mal payés ce qui favorise la corruption. Les prisons sont en délabrement, insalubres et surpeuplées.

Le budget du secteur de la justice est insignifiant. Ce qui le conduit à faire payer des frais importants aux utilisateurs rendant ainsi la justice peu accessible aux plus démunis que sont la grande majorité de la population congolaise.

Pour parer à ces insuffisances nous projetons d'augmenter substantiellement le budget alloué à la justice ; revaloriser la fonction du magistrat et des autres membres du personnel de la justice en améliorant leurs conditions de travail et de vie ; renforcer l'indépendance du corps judiciaire, moderniser la gestion de carrière du personnel judiciaire et renforcer leurs compétences par la formation ; renforcer la répression des violences sexuelles et promouvoir la féminisation du personnel judiciaire, réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures et construire des nouvelles juridictions de proximité (tribunaux de paix, etc) à l'échelle du pays.

Eu égard à la situation de guerre qui prévaut dans le pays depuis 1996, l'autre priorité sera la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle pour affronter l'horreur que le pays a connue, dire la vérité sur les crimes, juger et sanctionner les auteurs, reconnaître les victimes et leur donner une réparation.

La justice transitionnelle ne doit pas se comprendre comme une démarche revancharde mais comme un moyen de recréer le tissu social. Elle permet la réconciliation entre les victimes et les bourreaux gage d'une paix durable.

3.3. Lutte contre la corruption et les crimes économiques

Le renforcement des compétences des services régaliens de l'Etat (armée, police, justice, services secrets, etc.) accompagné de l'amélioration progressive des conditions de vie des fonctionnaires civils et militaires permettra de lutter plus efficacement contre la corruption généralisée.

Pour réduire sensiblement le risque de corruption, de détournement et de malversations, la traçabilité de paiements sera renforcée. Les paiements en cash seront strictement limités. Nous favoriserons les paiements par moyen électronique (carte bancaire, téléphonie, virement, etc.). Les sanctions seront renforcées contre la corruption et la violation des restrictions sur les paiements en liquidités dans une optique de la politique de tolérance zéro. Les brigades anti-corruption seront renforcées en capacités.

En ce qui concerne les crimes économiques, depuis son indépendance, notre pays a été pillé par ses fils et filles et leurs complices étrangers, privant l'Etat des moyens de mener des politiques publiques nécessaires au service de nos populations. D'autres n'ont pas payé leurs impôts et taxes alors qu'ils disposent d'immenses ressources. Les auteurs de ces crimes seront amenés à choisir entre demander la clémence après acceptation des mesures de réparation et subir la rigueur de la loi.

Dans ce but, un moratoire d'un an maximum sera donné à tous les anciens et présents mandataires de l'Etat ainsi que les présumés criminels économiques pour déclarer leurs biens et justifier leur origine. Des accords de coopération judiciaire et fiscales seront négociés et signés avec différents Etats pour permettre le rapatriement des fonds et des biens logés à l'étranger.

En cas d'origine criminelle de ces biens, une taxe pouvant aller jusqu'à 40% de ces biens sera d'office imposée. En échange d'un abandon des poursuites judiciaires, le préjudiciable sera sommé d'investir les 60% restant dans une activité créatrice d'emplois dans un secteur prioritaire du programme du Gouvernement. Le 40% imposé sera investi dans son entreprise à raison de 20% à titre d'actions pour les travailleurs et 20% pour l'Etat.

Cette mesure vise à favoriser le retour des fonds détournés en RD Congo afin de créer des emplois en échange d'une clémence réparatrice.

4. NOS QUATRE PRIORITÉS DE BASE (Agriculture, Routes de desserte agricole, Education et Santé)

4.1. L'agriculture

Nourrir le peuple congolais est une des priorités de notre programme. En cela, l'alimentation de notre population devra provenir essentiellement de la production nationale contrairement à la tendance actuelle axée en grande partie sur les importations.

Nous encouragerons et soutiendrons l'agriculture dans toute sa diversité d'autant plus que Selon le FAO, la RDC possède 80 millions d'hectares de terres cultivables soit 34% de son territoire. Avec la diversité des climats et l'abondance des ressources en eau, la RDC peut semer et récolter des produits agricoles jusqu'à 4 fois par an. Dès lors, la faim et la malnutrition y sont donc un scandale inexcusable et à éradiquer.

Une part conséquente du budget de l'Etat sera affectée à ce secteur hautement stratégique pour le développement du Congo. Le but étant d'être autosuffisant dans plusieurs filières de l'agriculture et de l'élevage.

Un plan global permettra à nos régions de produire suffisamment de denrées alimentaires pour d'abord la consommation nationale et pour l'exportation dans un deuxième temps.

A l'instar des zones de santé, nous créerons des zones agricoles dirigés pars des agronomes qui encadreront les producteurs selon les spécificités et le potentiel de chaque territoire. Nous capaciterons ces secteurs en y affectant suffisamment des techniciens compétents en vue d'encadrer les agriculteurs et de rentabiliser au maximum les espaces cultivables.

Un plan d'apprentissage et du travail manuel dans le domaine de l'agriculture sera promu dans les écoles à tous les niveaux.

Un moratoire d'une année sera décrété pour l'importation de certains produits vivriers. Passé ce délai, les importateurs seront contraints à produire ces denrées localement.

Des mesures incitatives agricoles seront prises (fiscalité, crédits, subventions, etc.) pour encourager l'entrepreneuriat agricole.

L'unité agricole de l'armée apportera sa contribution à l'auto-suffisance alimentaire en œuvrant dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le génie militaire contribuera à la conduite de grands travaux (ponts et chaussées) au traçage et l'entretien des nouvelles routes de desserte agricole.

4.2. Les routes de desserte agricole

Les routes de desserte agricole comprennent l'ensemble des routes d'intérêt local reliant les zones rurales agricoles et les villes. Le très mauvais état de ces routes affecte durement le secteur agricole en termes tant d'accès au marché que d'évacuation des produits agricoles. Le défaut qualitatif et quantitatif des routes constitue un problème prioritaire du pays. En effet, il constitue une entrave majeure à une croissance économique durable et ne facilite des échanges commerciaux, ni l'accès des populations rurales aux autres services sociaux de base. Des experts estiment que le réseau routier congolais est détruit à 90%.

Les routes de desserte agricole sont impraticables et dangereuses pour tous ceux qui s'y aventurent. Or, elles sont d'une très grande importance pour l'économie nationale. Elles sont porteuses de croissance dans une économie dominée à 70% par l'agriculture. La difficulté d'évacuation des produits agricoles qui pourrissent parfois dans certains villages réduit les petits paysans à la pratique de l'agriculture de

subsistance, faisant perdre à l'économie nationale des centaines de millions de dollars américains pour importer les produits agricoles de base.

Même la faible production agricole actuelle est difficilement évacuée vers les villes. La réhabilitation des routes de desserte agricole est une priorité nationale pour la relance de l'agriculture et le désenclavement des milieux ruraux qui se vident de leurs populations en âge de produire au profit des villes qui n'offrent malheureusement pas d'issue à ces migrants ruraux.

Pour écouler la production vers les centres de consommation ou les marchés et approvisionner les milieux ruraux en produits manufacturés, les routes de desserte agricole seront réhabilitées et entretenues régulièrement. Outre l'unité d'entretien routier de l'armée, les autorités locales auront la responsabilité d'assurer le cantonnage manuel permanent.

Il s'agit de réduire la pauvreté des populations rurales et urbaines en améliorant les capacités d'évacuation de la production agricole vers les foyers de consommation et en assurant la promotion de l'emploi et le secteur privé.

4.3. L'éducation

L'éducation est la clé de tout développement. Elle permet à un peuple d'accéder à sa pleine dignité et à sa complète responsabilité. Un peuple sans éducation est voué au sous-développement. La priorité reconnue à l'éducation devra être traduite dans les faits en premier lieu par l'augmentation de son financement en élevant sa part dans le budget de l'Etat.

Nous comptons organiser des assises nationales de l'éducation pour une réforme en profondeur de notre système éducatif dans un monde interconnecté dans lequel l'élève est passé de récepteur à chercheur à tous les niveaux de son éducation.

Nous comptons moderniser les infrastructures existantes et construire des nouvelles écoles et universités dans nos villes et villages, dans une logique d'efficacité et de justice spatiale, pour accueillir les élèves et les étudiants dans les meilleures conditions au regard des standards internationaux. Nous favoriserons l'introduction des nouvelles technologies d'information et de communication en milieu scolaire et académique. L'apprentissage de l'anglais dès l'école primaire comme une deuxième langue à visée scientifique et des affaires est également un axe à développer pour donner plus d'opportunités professionnelles et de chances d'épanouissement à nos jeunes.

Nous envisageons assurer une meilleure formation des enseignants et leur garantir un revenu décent.

Nous comptons renforcer la formation continue des travailleurs et des citoyens notamment au travers des organisations d'éducation permanentes et des instituts spécialisés comme l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP).

Nous œuvrerons à la valorisation des filières techniques à tous les niveaux. Cette politique de promotion de l'enseignement technique de qualité permettra de mieux satisfaire les besoins actuels en main d'œuvre pour le développement de notre pays. Dans cette même perspective, nous introduirons des nouvelles pédagogies, notamment la culture entrepreneuriale, l'éducation conscientisante et l'alternance des cours théoriques et des stages en entreprise.

Nous lutterons contre l'exclusion, l'analphabétisme, le décrochage scolaire surtout à l'égard des filles, des populations rurales et des personnes handicapées. Nous soutiendrons le développement de centres spécialisés pour personnes vivant avec handicap.

Nous rationaliserons la politique d'essaimage et de création de nouvelles écoles et universités à l'aune des critères d'efficacité, de viabilité et de réponse aux besoins de développement des régions et du pays.

Nous réhabiliterons les institutions d'enseignement et de recherche et les équiperons (manuels scolaires, bibliothèques, laboratoires adéquats, etc.).

4.4. La santé

La santé est le bien le plus précieux qui permet tous les possibles pour un peuple. Soigner et éradiquer les maladies est une tâche première pour permettre aux Congolais de soutenir les efforts de développement.

Nous nous donnons pour mission de renforcer la stratégie des soins de santé primaires à travers le développement des zones de santé, de manière à permettre la couverture de l'ensemble de la population par des structures de santé qui offrent des soins de santé globaux, continus, intégrés, efficaces et efficients.

Un effort important sera entrepris dans ce domaine pour implanter de nouveaux hôpitaux et des centres de santé sur toute l'étendue du pays et permettre une couverture géographique facilitant à chaque citoyen un accès aux soins de santé. Il faudra doter au moins un hôpital de niveau tertiaire par province afin de répondre aux nombreux besoins des soins de niveau et de réduire le recours aux soins de santé à l'étranger.

Nous travaillerons selon un plan global de santé publique qui inclut la formation des professionnels du secteur.

Nous œuvrerons aussi à équiper nos hôpitaux des technologies modernes et les doter des produits pharmaceutiques.

Dans le but de favoriser un accès universel aux soins de santé, nous ferons la promotion des mutuelles de santé sur toute l'étendue de la République et participerons au financement des soins de santé des indigents.

Nous renforcerons au sein des bureaux centraux des zones de santé, des services opérationnels d'hygiène et d'assainissement du milieu pour notamment mieux gérer les déchets.

Nous renforcerons la planification et la gestion de carrière du personnel de santé et assurerons une rémunération décente au personnel afin d'augmenter leur efficacité et inverser la tendance à l'expatriation des cerveaux.

Nous soutiendrons la recherche dans le domaine médical et pharmaceutique.

Toutes ces mesures nécessiteront d'augmenter significativement la part de la santé dans le budget de l'Etat.

5. NOS PRIORITÉS DE CONSOLIDATION

5.1 La politique étrangère, la diplomatie et la coopération internationale

Malgré les ballets diplomatiques actuels, la RDC peine à changer l'image négative qu'elle véhicule encore à l'extérieur et l'inefficacité de notre diplomatie notamment à cause de l'absence d'une politique étrangère claire et cohérente et des conditions difficiles dans lesquelles fonctionnent nos représentations étrangères et nos diplomates.

Considérant les défis auxquels est confronté notre pays, nous prônons une approche pragmatique des relations internationales basée sur la défense et la promotion des intérêts vitaux de notre pays. Il s'agit particulièrement de conclure des partenariats stratégiques avec les pays pouvant influer de manière significative sur la pacification, la sécurité et la stabilité de notre pays.

Notre diplomatie sera également d'ouverture économique en privilégiant une coopération mutuellement avantageuse avec les pays et les acteurs privés intéressés par l'investissement en RDC d'une part et les pays importateurs de nos productions d'autre part.

Nous prônons une diplomatie de bon voisinage, de développement concerté et d'intégration régionale dans le respect de l'intégrité et de la souveraineté de notre pays.

Pour une diplomatie efficace, nous œuvrerons au renforcement de la professionnalisation de nos missions diplomatiques à l'étranger, notamment en limitant les missions diplomatiques aux pays qui ont une réelle plus-value stratégique

pour le Congo, en réhabilitant et en équipant nos ambassades et en payant les salaires des diplomates.

5.2. Les infrastructures

La RDC est un pays enclavé. Aussi vaste qu'il soit, il ne dispose que de 36 km de littoral et donc d'ouverture vers la mer. Par ailleurs, il a un déficit d'infrastructures de transport routier, ferroviaire et aérien qui auraient atténué les effets de cet enclavement.

Notre pays compte moins de 3.000 km de routes asphaltées, comparé à l'étendue du pays cela représente environ 1 km pour 1000 km2. C'est le taux le plus bas de l'Afrique. Les 180.000 km de pistes en terre tracées sous la colonisation sont dans la grande majorité dans un état délabrement très avancé. En conséquence la durée du trajet a été multipliée au moins par cinq et, pire, certaines régions sont tout simplement devenues inaccessibles.

Les 5 254 km de voies ferrées existant sont pour la plupart non fonctionnelles. Quant aux 14 000 km de voies navigables sont peu praticables faute de dragage et de balisage.

En ce qui concerne le transport aérien, faute d'une compagnie nationale efficace, une multitude de compagnies peu sûres volent dans ciel congolais, faisant de lui l'un des plus dangereux du monde. Des accidents d'avion sont légion. Notre faiblesse dans ce domaine est un facteur de retard considérable pour le décollage économique du Congo.

Pour parer à cette situation, nous procèderons à la réhabilitation des moyens de transport existants et permettant les interconnexions villes-villages, les interconnexions interterritoriales, interprovinciales et internationales.

Nous réhabiliterons des infrastructures de desserte agricole et d'ouverture sur le monde. Dans le domaine routier, nous privilégierons l'aménagement de routes évolutives. Des routes qui pourraient être d'abord d'une couverture en terre, qui lorsque les ressources du pays le permettront peuvent être asphaltées.

Nous réhabiliterons les aéroports, aérodromes, aérogares et les pistes d'atterrissage selon un plan pragmatique et progressif tenant compte des ressources mobilisables.

Nous réhabiliterons les ports existants et construirons d'autres. Un service permanent de balisage et de dragage de notre fleuve sera mis sur pied pour améliorer sa navigabilité.

Nous engagerons un vaste programme de grands travaux pour doter le pays des infrastructures nécessaires et employer l'abondance de la main d'œuvres juvénile disponible.

5.3. L'eau

L'eau est essentielle à la vie, mais elle manque cruellement aux Congolais malgré le vaste réseau des rivières, des lacs et d'affluents du fleuve Congo, qui fait de notre pays l'un des plus importants réservoirs d'eau douce dans le monde.

La santé de nos populations est ainsi fragilisée et hypothèque son bien-être et son développement.

Notre ambition est de développer un vaste réseau de distribution d'eau tant en ville qu'en milieu rural.

5.4. L'énergie

L'énergie est un moteur du développement. Avec son immense potentiel d'énergie de près de 200.000 mégawatts (hydroélectrique, solaire, biomasse, etc.), la RDC ne devrait pas être en déficit dans ce secteur. Paradoxalement, elle a un des taux d'électrification les plus faibles d'Afrique. Moins de 10% de la population congolaise a accès à l'électricité et ce taux est seulement de 1% en milieu rural.

A l'heure des nouvelles technologies et au vu de potentialités dont dispose la RDC, il est inacceptable que notre peuple soit privé d'électricité dans sa grande majorité. Comment en effet penser l'industrialisation d'un immense pays comme le Congo sans électricité ? C'est tout simplement un non-sens.

Pour parer à ce problème nous préconisons de remédier urgemment à ce déficit en investissant massivement dans ce secteur et en exploitant toutes les possibilités qui s'offrent à nous : l'hydroélectricité, le solaire, la biomasse, le gaz naturel, la géothermie, etc.

Par ailleurs, la réhabilitation et l'agrandissement du barrage d'Inga ainsi que des nombreux autres barrages sur l'étendue de la République fournira de l'électricité aux Congolais en premier lieu et boostera l'économie.

Notre programme dans ce domaine aura pour visée d'augmenter l'accès à l'électricité pour notre population dans une perspective de « *la lumière pour tous, mwinda po na mutu nioso, mwanga kwa wote, mwinda samu na mutu nioso* ».

Le secteur de production d'énergie étant libéralisé depuis 2014, il est important d'y attirer les acteurs privés pour investir dans la construction ou la réhabilitation des centrales hydroélectriques décentralisées, des microcentrales autour des villes et des villages et investir dans d'autres sources de production énergétique. Ces investisseurs privés bénéficieront des facilités administratives et des mesures incitatives fiscales et financières.

5.5. L'industrie & les petites et moyennes entreprises

Avec ses immenses ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, la RDC ne peut demeurer un simple réservoir des matières premières pour l'exportation. Elle est appelée à transformer, au moins partiellement, ses ressources exploitées pour leur donner de la valeur ajoutée, accroître ses revenus et créer de l'emploi localement.

Les produits agricoles qui pourrissent faute de première transformation constituent un gaspillage inouï. Les fruits peuvent facilement être transformés en jus, en compotes, en confitures ou conditionnés en boîte pour une meilleure conservation. Il en est de même des produits agricoles et d'élevage, sans même parler des minerais.

Nous ferons la promotion des petites et moyennes entreprises de transformation des produits agricoles, de pêche, d'élevage et de substitution aux importations dans divers domaines.

Le rôle du fonds de promotion de l'industrie sera repensé pour appuyer les jeunes entrepreneurs avec des projets innovants de création de petites unités industrielles.

Des zones industrielles franches seront créées pour renforcer des synergies et permettre une optimalisation des coûts et des profits.

Nous encouragerons les investissements par des capitaux extérieurs, intérieurs ou mixtes à travers des mesures fiscales incitatives, la mise à disposition de terrains et de l'énergie, le développement des infrastructures, des services bancaires, des services de télécommunication, des services de formation, la sécurisation des biens et des personnes, l'allégement des procédures de création d'entreprise et la lutte contre les tracasseries administratives et militaires, les garanties concernant le rapatriement des bénéfices pour les investisseurs étrangers, etc.

Pour nous, un des grands défis de demain est d'attirer et de développer les investissements privés ou publics dans le secteur industriel primaire et secondaire. Certes, les entreprises minières occuperont encore une place importante dans le portefeuille industriel mais nous veillerons à ce que les ressources engrangées profitent réellement à l'Etat et à notre population.

Nous développerons une politique de transformation minière au pays afin d'exporter des produits finis ou semi-finis. Cette politique aura pour effet de réduire l'extraversion de notre économie et la fragilité de nos exportations des matières premières brutes aux fluctuations des marchés mondiaux.

Les mêmes incitations fiscales et facilités seront accordées aux petites et moyennes entreprises locales, surtout des jeunes et des femmes.

Nous favoriserons le développement de l'industrie, de services et de l'artisanat pour promouvoir l'emploi interne.

Nous encouragerons et soutiendrons les jeunes dans la création des start-up particulièrement dans les nouvelles technologies

Nous inventorierons les anciennes usines à l'arrêt en vue de mettre sur pied des stratégies de leur relance. Il s'agit notamment des usines agro-alimentaires, textiles, des cimenteries, etc.

5.6. Le tourisme

Notre pays possède un immense potentiel touristique (parcs et réserves nationaux, chutes et cataractes, rivières, lacs, montagnes, pêcheries traditionnelles, sites historiques et naturels, biodiversité animale et végétale, arts et artisanat, volcans, termitières, eaux thermales etc.) qui en font un « scandale touristique ».

Le tourisme peut générer d'importants revenus à l'Etat et aux privés. Il importe d'en améliorer les conditions : infrastructures hôtelières et de transport, sécurité, cessation des tracasseries administratives et policières, etc.

Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers au pays seront allégées pour attirer les touristes en permettant l'octroi des visas touristiques aux frontières.

L'office du tourisme sera développé et chaque Entité décentralisée sera dotée d'un service de promotion du tourisme réellement opérationnel.

Nous encouragerons les investissements privés, nationaux et étrangers dans ce secteur et ferons la promotion des nouveaux concepts touristiques comme le tourisme éthique, écologique, solidaire et durable.

5.7 La culture et les sports

La culture et les sports sont des véritables secteurs d'épanouissement individuel et collectif où se tissent et se renforcent la fraternité et la solidarité. Ils sont aussi des secteurs économiques porteurs, des créneaux de prospérité et d'emploi jusqu'ici peu exploités dans notre pays.

Nous comptons les développer davantage en construisant et en modernisant les infrastructures au niveau des villes et des villages, des écoles et des quartiers à l'échelle du pays.

Nous faciliterons l'éclosion des compétitions sportives dans diverses disciplines et le développement des écoles de formation de sportifs et des artistes de haut niveau, comme un nouvel créneau d'emploi.

Cette politique nécessitera un investissement conséquent dans la construction des infrastructures sportives et culturelles. Il s'agit notamment des stades avec salles

d'entrainement de diverses disciplines, des maisons de la culture, des salles de théâtre et de cinéma, des studios d'enregistrement pour les musiciens, les cinéastes, etc. Pour y arriver nous ferons appel à l'investissement privé et public-privé dans l'industrie du sport, de la musique, de la littérature, du cinéma, etc.

Nos télévisions et radios serviront davantage à la promotion de nos cultures et à l'éducation aux côtés du volet divertissement.

Nous veillerons à la protection des droits d'auteurs et l'organisation d'une assurance vie pour assurer une sécurité sociale des artistes.

Nous mettrons sur pied un fonds national de promotion du sport et de la culture qui soutiendra l'organisation des événements, des formations et des stages au pays et à l'étranger.

6. NOS PRIORITÉS TRANSVERSALES

6.1. Droits humains :

Nous réaffirmerons la primauté des droits humains et le respect des libertés fondamentales des citoyens : droit à la vie, droit au respect de la dignité, droit au respect de l'honneur, droit au respect de la réputation, droit au respect de la vie privée, liberté d'expression, liberté d'entreprendre, liberté d'association, liberté de mouvement, liberté de pensée, liberté de conscience, liberté de religion, libertés académiques, etc.

Nous travaillerons pour que l'égalité homme-femme soit effective en conformité avec notre constitution.

Après des décennies de terreur et de tyrannie, que nul ne soit inquiété d'aucune manière pour avoir exercé ses droits et/ou ses libertés en conformité à la loi. L'Etat de droit devra cesser d'être un slogan mais une réalité effective.

6.2. Démocratie :

Nous ferons de telle sorte que notre pays soit réellement démocratique comme son nom l'indique. La voix des citoyens devra être entendue selon les droits qui leur sont reconnus par la Constitution et les textes légaux. Son vote devra être respecté. Il s'agit de protéger les citoyens contre l'arbitraire des mandataires publics. Il sera institué un « tribun citoyen national » et dans tous les services publics et dans toutes les entités territoriales décentralisées (ETD). Il recevra les doléances et plaintes des citoyens et usagers de l'administration contre les fonctionnaires publics et les instruira pour un règlement à l'amiable.

6.3. Social :

Nous créerons les conditions de l'emploi et mettrons en place des mécanismes de soutien social aux personnes fragiles selon les situations de la vie : maladie, accidents, invalidité, veuvage, retraite ...

Nous envisagerons un plan global de formation et de réinsertion sociale et professionnelle des enfants de la rue. Il sera institué la sécurité sociale pour tous, incluant les allocations de chômage, l'assurance maladie, etc. La réforme de la caisse nationale de sécurité sociale s'impose pour bien assumer cette mission.

Dans le but de réduire les inégalités sociales, la tension salariale sera ramenée à 1/10.

6.4. Climat et environnement :

La RDC n'est pas isolée. Elle est liée à toutes les autres nations dans un monde devenu un village planétaire. Or, la planète fait face aujourd'hui à une crise climatique sans précédent qui demande les efforts de tous. L'environnement est devenu un enjeu crucial pour la survie de la planète et de l'humanité. En cause, les activités anthropiques plus ou moins illicites (industrialisation, transports, braconnage, exploitation illégale des ressources naturelles, agriculture itinérante sur brûlis, carbonisation, urbanisation, infrastructures, etc.) qui ont considérablement accru les menaces sur lui par des émissions de gaz à effets de serres entrainant le dérèglement et le réchauffement climatiques.

La RDC et ses populations sont parmi les plus vulnérables. Dès lors, face à l'urgence écologique, il faut agir maintenant, vite et bien. Il importe que la RDC, avec 60% des forêts du bassin du Congo, deuxième poumon de la planète, puisse effectivement devenir un pays solution. Conscients de la gravité du problème, l'Etat congolais et les autres parties prenantes devront multiplier des initiatives pour en limiter ou éliminer les causes et les conséquences.

Plusieurs instruments juridiques internationaux et nationaux ont été élaborés devront être appliqués pour règlementer l'utilisation durable de la diversité biologique.

6.5 Transversalité de la place de la femme et des jeunes :

Les femmes représentent 51% de la population congolaise, mais moins de 10% des décideurs et fonctionnaires. Or, la constitution a inscrit en lettres d'or et imposé la parité homme/femme dans toutes les institutions publiques. Notre pays ne peut se priver des compétences et du génie d'une bonne partie de notre peuple en violation flagrante de notre loi fondamentale.

Pour parer à ce déséquilibre, une loi édictera des mesures pour sanctionner le non-respect de la parité et incitant le respect de la parité.

Pour tous les postes électifs, nos listes seront paritaires hommes et femmes. Pour les postes compétitifs, en cas d'égalité des qualifications, la candidature féminine sera privilégiée. Quant aux mandats exécutifs, la parité sera de stricte observance. De même, la représentation équitable des jeunes sera encouragée par diverses dispositions.

6.6 Ethique et gouvernance politique :

Face à la culture des violences politiques dans notre pays, nous nous emploierons à mettre en place un leadership visionnaire et responsable, en vue de l'instauration d'un Etat de droit, un Etat réellement démocratique, animé par des institutions régaliennes respectueuses des principes humanistes de tolérance et de progrès, qui garantisse l'exercice, plein et entier, par les citoyens de leurs libertés fondamentales et de leurs droits.

Nous mettrons en place des institutions fortes qui protègent notre peuple, notre territoire et notre souveraineté.

Par institutions fortes, nous entendons des institutions dans lesquelles l'Etat de droit est de mise et de rigueur. Elles protègent les faibles contre la violence des plus forts par la réaffirmation de la Loi commune. C'est un Etat juste qui ne se place pas au-dessus de la Loi.

Nous encouragerons les acteurs venus de différents horizons, des secteurs public et privé, ainsi que de milieux associatifs d'interagir régulièrement afin d'œuvrer ensemble pour le bien commun et d'assurer la paix sociale. Nous entendons réaffirmer avec force la séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Notre vision d'un Etat démocratique ne sera pas complète, si elle n'intègre pas la réalité d'une presse libre.

Fait à Kinshasa, le 23 juillet 2022

Le Conseil Stratégique National

de l'Appel Patriotique